

## Participants

Sylvain ADAM : Rectorat

Laurent BLANCHET : CGT

Sylvain BORDE : Préfecture (SGAR)

Luc CHEVALIER : CARIF-OREF

Clarisse DAUTREY : Région Normandie

Mikaël DE CAMBOURG : U2P

Pascal DUFOUR : U2P

Christine FARA : DREETS

Guillaume FOLLEA : CARIF-OREF

Xavier FONTAINE : Rectorat

Corinne GOILLOT : Préfecture (SGAR)

Sarah HARDY : Région : Normandie

Ilona HUTHWOHL : Région Normandie

Matthieu JACOTOT : Medef

Dominique JAQUOT : FO

Nejib KAROUI : CFTC

Michèle LAILLER BEAULIEU : DREETS

Alexandre LEBARBEY : CGT

Denis LEBOUCHER : Agende de l'orientation

Roseline LEMARCHAND : U2P Normandie

David MARGUERITTE : Région Normandie

Jean-Luc MICHEL : CFDT

Alain PINDARD : DRAAF

Michaël THIENPONT : Région Normandie

Séverine TOUCHARD : Medef

Jean-Baptiste TRIOREAU : Région Normandie

Olivier VARTERESSIAN : Medef

## Excusés

Julie BARENTON – GUILLAS : Région

Bertrand DENIAU : Région

Paul FARGUES : CFE-CGC

Guillaume GRAVIER : CGT

Guy LOUIDIERE : CPME

Didier MAGNIER : Rectorat

Grégory MATIAS : CFE-CGC

Marc MILLET : Région

Rodolphe THOMAS : Région

## Ordre du jour

1. Approbation du relevé du Bureau du 29 janvier 2024
2. Travaux des commissions suite aux premières réunions (présidents de commissions)
3. Projet Nouveau Nucléaire Nouvelles Compétences (Région)
4. Choix secteur pour extension Poc agriculture (Carif-Oref)
5. Protocole Pacte régional 2024 – 2027
6. Evolution du règlement d'intervention régionale sur l'apprentissage (Région)
7. Gouvernance régionale France Travail dans le cadre de la loi Plein emploi (Etat)
8. Questions diverses
9. Relevé des conclusions du Bureau

Introduction de la séance par David Margueritte qui annonce la tenue de l'Assemblée plénière du lundi 25 mars 2024 au cours de laquelle sera soumise à approbation le PIC 2.

### **1. Approbation du relevé du Bureau du 29 janvier 2024**

Le relevé est adopté.

## 2. Travaux des commissions suite aux premières réunions

### Commission Formation

*Points saillants par Pascal DUFOUR et Mathieu JACOTOT*

- Quatre thématiques :
  - ▶ Carte des formations : mise en place d'un groupe de travail, deux réunions maximum :
    - ▶ *Composition : Région, Rectorat, Dreets, représentants partenaires sociaux (construction, industrie, tertiaire, commerce)*
    - ▶ *Présentation des méthodes d'élaboration des cartes de formation*
    - ▶ *Amélioration du process*
    - ▶ *1<sup>ère</sup> réunion le 23 mai 2024 à Rouen*
  - ▶ Place des entreprises dans la formation : décision de modifier le titre par « Rôle et implication des entreprises dans la formation »
  - ▶ VAE
  - ▶ Illettrisme et illettrisme : un groupe de travail avec une présidence indépendante de la présidence de la commission à mettre en place
- Prochaine réunion de la commission le 26 juin 2024.

### Commission orientation

*Points saillants*

- Quatre réunions par an hors sur un mode mixte présentiel / distanciel
- Deux priorités :
  - ▶ Attractivité et découverte des métiers (stages d'observation de seconde) : mise en place d'un groupe de travail (mobilisation des parents, des proviseurs) avec une première réunion début avril 2024 sur ce sujet spécifique
  - ▶ CEP
- Présentation des activités de l'Agence.
- Problématique des 200 formations non attirantes (mais insérantes).
- Une présentation des acteurs de l'orientation se fera par Denis LÉBOUCHER à la prochaine commission.
- Fixation de l'agenda de la commission.

David MARGUERITTE salue la réussite du Salon de l'orientation et rappelle l'importance des stages d'observation.

### Commission emploi insertion

*Points saillants par Roseline LEMARCHAND*

- Mise en œuvre de l'agenda de l'année : quatre réunions en 2024.
- Sujet des séniors et de la reprise des travaux déjà engagés.
- Les sujets prioritaires seront fixés à la prochaine commission.

#### - Echanges

Le sujet des séniors est considéré comme majeur. Le lien est à faire avec le groupe de travail régional composé des représentants de l'Etat et de la Région qu'il faut articuler avec le Crefop.

Il conviendra de déterminer ce qui doit être inscrit dans le droit commun et ce qui doit relever de dispositifs spécifiques, l'enjeu étant certainement de réintégrer les dispositifs de droit commun. Ce sujet sera abordé le 9 avril 2024 lors de la réunion du bilan du Pacte régional.

Mieux travailler avec les entreprises constitue un autre sujet d'importance.

### **3. Projet Nouveau Nucléaire Nouvelles Compétences**

*Cf pwp. Présentation par Ilona HUTHWOHL*

*Points saillants*

- Projet centré sur les besoins des entreprises (EPR Penly, Grands carénages, Chantiers du Cotentin), les formations et les recrutements
- Plan « France 2030 »
- Chef de file : Région Normandie
- 36 partenaires
- 63 millions d'euros de budget
- Ouvriers et techniciens : 3500 jeunes formés d'ici 2030
- Bachelors, Ingénieurs, Masters : 750 jeunes formés
- Attraction des formations
- Seul projet sur toute la France : laboratoire d'initiatives duplicable dans l'ensemble des régions de France

- Coloration ou ouverture de plus de 45 classes :

- ▶ Cinq plateaux techniques (pôles de référence pour des réseaux lycées) et une halle technologique en génie nucléaire (projet Université de Caen)

- Echanges

Les participants saluent le dispositif qui met la filière nucléaire normande dans une vision de moyen – long terme. Il est rappelé l'enjeu de l'engagement des entreprises dans cette dynamique et l'importance du bon ajustement des besoins, notamment dans le secteur du génie civil, en tenant compte de l'agenda des chantiers régionaux. Les mobilités nationales, voire internationales sont un paramètre à prendre en compte également.

Le sujet de l'attractivité est essentiel et le chantier constitue une opportunité et un catalyseur pour la mobilisation de publics souvent éloignés de l'emploi ou non familiers du secteur : public féminin, seniors, bénéficiaires du RSA, parcours VAE.

Le chiffre de 50 % de jeunes formés à l'industrie qui ne travaillent pas dans le secteur est avancé et suscite des interrogations. Une analyse plus approfondie est demandée.

Une demande de précision est formulée sur les chiffres prévisionnels de besoins en formation qui peuvent sembler sous-évalués.

#### **4. Choix du secteur pour extension POC Agriculture**

*Présentation par Guillaume FOLLEA et Luc CHEVALIER du Carif-Oref de l'argumentaire constitué pour arbitrer entre les secteurs du BTP d'une part, de la Logistique-manutention d'autre part.*

- Echanges

S'il est admis qu'un outillage approfondi existe déjà sur le secteur du BTP, celui-ci apparaît comme un secteur bien structuré en région (avec la présence notamment d'une commission paritaire régionale de l'emploi et de la formation - CPREF) et disposant de données et d'expertise en matière d'observation (cf. cellule économique régionale de la construction – CERC). Poursuivre l'expérimentation sur ce secteur permettrait de consolider les analyses connues.

A ce titre, le choix est fait de travailler sur le secteur du BTP et de poursuivre par le secteur de la Logistique dans quelques mois.

Un point de vigilance est apporté sur la nécessité de ne pas travailler uniquement sur la consolidation technique de l'outil mais également sur les indicateurs de prospective, les fonctionnalités décisionnelles et la description des cas d'usages, enjeux majeurs du projet d'observatoire prospectif régional.

#### **5. Protocole Pacte régional 2024 – 2027**

*Cf. présentation par Clarisse DAUTREY*

*Points saillants*

- 230 millions euros investissements additionnels Etat
- 338 millions d'euros de la part de la Région
- Bilan 2019-2023 : 132 000 personnes accueillies
- Publics prioritaires : en recherche d'emploi peu ou pas qualifiés, BRSA, RQTH, jeunes de moins de 26 ans jusqu'à Bac + 2 non obtenu, de 26 à 54 ans sans le baccalauréat
- Protocole (engagements Etat-Région) : plénière du 25 mars 2024
- Convention financière (commission permanente de mai 2024)
- Les crédits Etat et Région sont garantis
- Formations ciblées :
  - Préparatoires à une formation qualifiante
  - Préparant à un métier en lien avec la liste des métiers en tension
- Echanges

La question de l'évaluation qualitative et financière est posée. Sur le volet qualitatif, il est rappelé que beaucoup de matière existe (Dares, rapports nationaux, travaux d'évaluation régionale, guides de capitalisation) et que l'enjeu est de parvenir à bien s'en saisir. Le séminaire du 9 avril 2024 organisé par la Région (voir plus haut) permettra d'aborder ces questions. Le volet financier apparaît plus complexe à évaluer en raison notamment des décalages temporels.

Concernant l'articulation entre France Travail (acteur principal du sourcing) et le Crefop, il est rappelé que la loi Plein emploi offre deux possibilités en matière de gouvernance : le futur Comité régional pour l'emploi devient une commission du Crefop qui est ainsi maintenu ; le futur Comité régional de l'emploi absorbe toutes les missions du Crefop. Les décrets sont signés et l'avis du Conseil d'Etat est en attente. L'Etat a souhaité ne pas trop prescrire pour plus d'adaptation sur les territoires. La position de l'Etat en Normandie est de maintenir le Crefop, ce qui sous-entend de revoir les commissions actuelles et le règlement intérieur. Un Comité des parties prenantes (préfiguration du Comité régional pour l'emploi) aura lieu le 2 avril 2024 à initiative du préfet de Région pour discuter de ces différents points.

## **6. Evolution du règlement d'intervention régionale sur l'apprentissage**

*Cf. pwp*

*Points saillants*

- 45 000 apprentis en Normandie, en progression constante
- Importance de corrélérer le règlement d'intervention avec le CPRDFOP
- Conventions d'objectifs et de moyens avec les OPCO et Assemblée normande de l'apprentissage

*CREFOP de Normandie – Bureau*

- Echanges

La notion de filière stratégique suscite la crainte que certaines filières soient exclues de l'effort régional si elles ne rentrent pas dans les critères définis pour être prioritaires.

La Région répond qu'il n'est pas question d'exclure quelque formation que ce soit, toutefois la faiblesse des enveloppes régionales contraint à faire des choix.

Il est rappelé que le sujet du rapport au travail dans une perspective sociétale doit être pris en compte.

## **7. Gouvernance régionale France Travail dans le cadre de la loi Plein emploi**

*Cf. plus haut*

## **8. Questions diverses**

### **Carif-Oref**

Un point d'alerte est exprimé par les partenaires sociaux concernant le déficit structurel du Carif-Oref. Il est souligné l'importance des travaux du Carif-Oref. Le retour à l'équilibre financier est une nécessité.

La Région rappelle la baisse de dotations il y a quelques années. Une stratégie financière est en cours de mise en œuvre (fonds complémentaires FSE-FTJ, immobilier...).

### **Documents sur les listes des établissements habilités à recevoir les taxes d'apprentissage**

Les partenaires sociaux expriment le souhait de disposer les documents plus tôt. Les organisations patronales annoncent leur intention de voter contre.

**Prochain bureau du Crefop  
10 juin à la préfecture de Rouen**